

Handicap

Dans les foyers, les contrôles inopinés se font attendre

Réclamé par les familles de résidents, le nouveau service censé évaluer les prestations socio-éducatives a pris du retard.

Chloé Dethurens

Maltraitements au foyer de Mancy, dénonciations des parents de Clair-Bois. Début 2023, le Canton annonçait la création d'un service de contrôle des institutions pour personnes handicapées. Or, plus d'un an et demi après le vote des fonds nécessaires par le Grand Conseil, ces visites surprises n'ont pas encore commencé. Seul l'aspect santé est aujourd'hui inspecté, avec des contrôles annoncés à l'avance.

Avec une quinzaine de visites inopinées par an, le SCOPSE (Service de contrôle des prestations socio-éducatives) aura pour mission de s'assurer que la Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées est respectée, d'étudier les projets et pratiques des institutions ainsi que la formation du personnel, tout en gérant les plaintes et en analysant la gestion des maltraitements. C'était ce qu'annonçait le conseiller d'Etat Thierry Apothéloz dans la «Tribune de Genève» en janvier 2023.

Recrutement en cours

Onze mois après son annonce, le Département de la cohésion sociale (DCS) indiquait que le projet avait pris du retard (dû notamment à la mise en place d'une grille de contrôle, d'un cadre et d'un cahier des charges) et que le recrutement aurait lieu à la fin de l'automne 2023. Mais une année plus tard, le service n'est pas encore sur pied: les annonces pour trouver les deux collaborateurs et leur chef sont en ligne sur le site web de l'Etat.

Certains élus se sont récemment inquiétés de ce retard, tout comme les associations de familles qui ont relancé le département au début de l'été. Signataire



Des parents de résidents de Clair-Bois (photo) ont notamment dénoncé un taux d'encadrement insuffisant ces dernières années. Ils avaient écrit au Conseil d'Etat. LUCIEN FORTUNATI

d'une motion demandant des contrôles spécifiques dans les foyers, votée en 2019, la députée du Centre Patricia Bidaux a demandé un bilan du SCOPSE en mars dernier. Dans sa réponse, le Conseil d'Etat lui confirmait que ledit service «n'était pas en fonction».

Conséquence: le volet socio-éducatif, du ressort du DCS, n'est pas encore inspecté sur le terrain. Le contrôle s'effectue via les documents fournis par les institutions lors d'une demande d'autorisation d'exploiter, ou du renouvellement des contrats de prestations.

Aujourd'hui, seul le Groupe risque pour l'état de santé et inspecteur (GRESI), dépendant du Département de la santé, se rend sur les différents sites (14 institutions et 65 lieux). Dans l'attente du SCOPSE, ce service a effectivement démarré des contrôles inopinés dans les institutions dès juin 2022, sur demande du département. Mais il ne contrôle que le volet sanitaire, pas les pratiques socio-éducatives. Le DCS tempère toutefois: le GRESI vérifie aussi que les droits des résidents soient respectés.

Ces visites surprises ont néanmoins cessé début 2024, suite à des «questions» de la part d'institutions. Plusieurs d'entre elles se sont interrogées «sur le respect des droits des bénéficiaires, notamment à la sphère privée et à

l'autodétermination, lorsqu'un contrôle suppose une intrusion dans leur espace de vie», indique le DCS.

Visites annoncées

Un avis de droit demandé par l'Office de l'action, de l'insertion et de l'intégration sociales (OAIS) a finalement conclu qu'une base légale cantonale était souhaitable pour préciser le cadre des contrôles inopinés. Celle-ci sera adoptée via la loi sur l'égalité et la lutte contre les discriminations fondées sur le handicap (LED-H). Ce texte n'en est toutefois qu'au stade de la consultation et ne sera pas appliqué avant plusieurs mois.

Au vu de ces aléas, depuis le début de l'année, les inspections du GRESI sont en principe annoncées une semaine à l'avance. Mais l'Etat tempère à nouveau: le droit fédéral et international autorise les contrôles inopinés, qui peuvent être menés si des doutes apparaissent lors d'une première visite. Ce sera la même chose pour le SCOPSE: en attendant la loi cantonale, ses contrôles seront a priori annoncés, mais pourront se faire par surprise si besoin, «au cas par cas».

Pourquoi ce retard? «L'élaboration du cahier des charges, s'agissant de fonctions nouvelles au sein de l'Etat, a pris plus de temps en raison d'une surcharge de travail à plusieurs niveaux, ré-

pond le DCS. Les contrôles auront lieu dès que le service sera au complet.» Leurs conclusions remonteront à une commission composée des institutions, d'associations et de personnes en situation de handicap. Dans sa réponse à la députée Patricia Bidaux, le DCS évoquait un démarrage à la fin de cette année.

Les familles de résidents militent depuis plusieurs années pour des visites inopinées. Mais certains s'interrogent sur les contrôles annoncés.

«En effet, tout sera fait pour que, le jour de la visite, la journée soit absolument parfaite, c'est évident, relève un parent. Quid des jours où tout le monde est malade, où les remplaçants remplissent trois postes, où toutes les activités sont annulées faute de personnel?»

Les associations se disent toutefois rassurées face à l'arrivée prochaine du SCOPSE. «Le contrôle doit permettre de pointer clairement ce qui dysfonctionne, d'exiger des changements et d'être force de proposition pour amener des solutions adaptées et constructives», relève Céline Laidevant, d'Insieme Genève. Secrétaire générale de la Fédération genevoise des associations de personnes handicapées, Cyril Mizrahi rappelle qu'après les différentes dénonciations de maltraitements, «ce service est très attendu par les familles».

L'héliport des HUG double ses aires d'atterrissage

Sauvetage

Pour mieux répondre aux besoins, la base, sur le toit de l'Hôpital, a été remplacée par une nouvelle structure.

L'inauguration de ce mardi, sur le toit de l'Hôpital cantonal, sonne un peu comme un air de revanche pour le «poussin jaune». Accusé de ne pas être une plus-value en matière de secours en 2016, l'hélicoptère de secours exploité par la Rega, en partenariat avec les Hôpitaux universitaires de Genève (HUG), avait bien failli disparaître du canton. Une dizaine d'années plus tard, il est désormais érigé au rang d'«élément clé» et se voit offrir une nouvelle héliportation.

La structure, installée sur le dixième étage du bâtiment Lina Stern, à la rue Gabrielle-Perret-Gentil, a été inaugurée mardi en présence de responsables de l'Hôpital, de la Rega et de la Brigade sanitaire cantonale.

700 interventions par an

L'ancienne héliportation, au sommet du bâtiment Jean-Louis Prévost, accueille chaque année entre 600 et 700 rotations d'hélicoptères. La majorité des vols sont assurés par la Rega, avec le poussin jaune qui est sollicité pour transporter des prématurés comme des blessés graves, assurer des transferts entre des établissements de pédiatrie et moins équipés que les HUG, acheminer des organes destinés à des transplantations, entre autres.

D'autres compagnies viennent également se poser sur l'héliport, comme AirGlaciers ou des services d'hélicoptères médicalisés français.

Cet héliport ne respecte plus les dernières normes de l'OFAC en matière de protection contre les incendies et de dimensions, entre

autres. De plus, dans 30% des cas, des hélicoptères se retrouvent simultanément sur la base. Or, sa taille ne permet pas de les accueillir en même temps dans des conditions de sécurité optimales. Au lieu d'adapter la structure, les HUG ont donc décidé d'en construire une nouvelle.

Après un chantier de quinze mois «hors normes», la nouvelle double plateforme posée sur un autre bâtiment de l'Hôpital, voisin, permet désormais d'accueillir deux appareils en même temps. Tout en offrant un gain sécuritaire aux équipes et aux patients, et en réduisant les nuisances sonores pour les riverains, ajoute Christian Kern, vice-président du conseil de fondation de la Rega. «Cela permet d'augmenter notre capacité à sauver des vies en gagnant de précieuses minutes», résume Robert Mardini, nouveau directeur général des HUG.

Depuis un an, ces derniers ne financent plus les coûts d'exploitation de l'hélicoptère jaune; ceux-ci sont intégralement assumés par la Rega, fondation à but non lucratif. Le budget de 7,6 millions de francs pour la construction de l'héliport, en revanche, a été pris en charge par le Canton, sous la forme d'une subvention d'investissement.

Le conseiller d'Etat chargé de la Santé, Pierre Maudet, rappelle que disposer d'une telle infrastructure est une nécessité pour l'Hôpital cantonal, «afin qu'il reste un hôpital universitaire capable de relever des défis de médecine hautement spécialisée. Pour Genève, la présence d'un héliport n'est pas négociable. Il s'inscrit dans la chaîne des soins, ainsi que dans une dimension internationale et transfrontalière. L'hélicoptère permet d'assurer des prestations indispensables, c'est un élément clé.»

Laurence Bezaguet



La double plateforme de l'institution, bien plus grande que l'ancienne (visible également sur l'image). KEYSTONE

PUBLICITÉ



Nous, 165 médecins, votons OUI : **AG:** Dr. med. Daniel Ackermann, Dottikon; Dr. med. Dieter Ambühl, Zofingen; Dr. med. dent. Andreas Brack-Müller, Schöftland; Dr. med. Berthold von Arx, Aarau; Dr. med. Verena Hertig-Müller, Aarau; Dr. med. Pius Tschirky, Baden; Dr. med. Andreas Waldvogel, Erlinsbach; Dr. med. Kurt Beat Weber, Wettingen; **BE:** Dr. med. Christoph Aegeter-Ulrich, Wetztingen; Dr. med. Erika Bandli, Bern; pract. med. Andreas Biedermann, Bern; Dr. med. Manuel Cina, Münchenbuchsee; Dr. med. John Egger, Bern; Dr. med. Ueli Grüninger, Köniz; Dr. med. Doris Heiniger, Meiringen; Dr. med. Alexandra Horsch, Hägendorf; Dr. med. Katrin Hubschmid, Gümligen; Dr. med. Norina Koch, Bern; Dr. med. Barbara Lampérth, Tramelan; Dr. med. Wolfgang Lauterburg, Schwanden; Dr. med. Danielle Lemann, Langnau; Dr. med. Michel Marchev, Safnern; Dr. med. Hans Marty, Jegenstorf; Dr. med. Thomas Merky, Münsingen; Dr. med. Madeleine Mosimann, Bern; Dr. med. Natascha Neumeister, Ostermündigen; Dr. med. Hendrik Pilz, Kandersteg; Dr. med. Hans Christian Rufener, Bern; Dr. med. Katharina Sauer, Bern; Dr. med. Sandra Schärer, Köniz; Dr. med. Anouk Schori, Düdingen; Dr. med. Petri Töndury, Aeschi b. Spiez; Dr. med. MPH Annemarie Tschumper, Bern; Dr. med. Johann von Fellenberg, Aarwangen; Dr. med. Paul Winzenried, Thun; **BL:** Dr. med. Katharina Gerber, Arlesheim; Dr. med. Ruth Gonseth, Liestal; Dr. med. Sorsch Thomas Herzog, Binningen; Dr. med. Markus Kurrmann, Gelterkinden; Dr. med. Gustav Loretan, Liestal; Dr. med. Pascale Meschberger, Liestal; Dr. med. Hans-Rudolf Schlienger, Münchenstein; Dr. med. Conradin Schucan, Bottmingen; **BS:** Dr. med. Roland Bader, Basel; Dr. med. Cornelia Conzelmann, Basel; Dr. med. Martin Conzelmann, Basel; Dr. med. Bostjan Dolanc, Riehen; Dr. med. Katja Dormann, Basel; Dr. med. Magdalena Gantenbein, Basel; Dr. med. Daniel Gelzer, Basel; Dr. med. Patrick Hetzel, Riehen; Prof. em. Nino Kuenzli, Basel; Dr. med. Annemarie Martin Vogt, Basel; stud. med. Cristian Martucci, Basel; Dr. med. Roland Matter, Basel; Dr. med. Bernhard Rüetschi, Riehen; Dr. med. Florian Suter, Basel; Dr. med. Frank Vonmoos, Basel; **GE:** Dre Adela Abella, La Croix-de-Rozon; Dr. méd. Dominique René Della Santa, Genève; Dr. méd. PHD Dragana Favre, Genève; Dr. méd. Roland Dr. méd. Johanna Sommer, Meinier; Dr. méd. Philippe Sudre, Veyrier; Rieden; Dr. med. Ulrich Nägeli, Bilten; Dr. med. Hans Ueli Zweifel, Glarus; trisch; Dr. med. Christoph Nagy, Zernez; **JU:** Dr. méd. Pierre-Olivier Dr. med. Katrin Baumann Conzett, Luzern; Dr. med. Ruedi Burger, Peter Mattmann-Allamand, Kriens; Dr. med. Barbara Wey, Adligenswil; châtel; **NW:** Dr. med. Balz Wolfisberg Stans; **OW:** Dr. med. Leo Spichtig, Dr. med. Paul Bösch, Schaffhausen; Dr. med. Jean-Luc Fehr, Schaffhausen; Dr. med. Reiner Bernath, Solothurn; Dr. med. vet. Ruth Ferraro, Rechterswil; **SO:** Dr. med. Daniel Barth, Feldbrunnen; Dr. med. Reinhard Bernath, Solothurn; Dr. med. Raimund Sigrüst, Einsiedeln; pract. med. Toni Reichmuth, Steinen; **TG:** Dr. med. Heidi Bieri Wildberger, Frauenfeld; Dr. med. Brigitt Bohner, Frauenfeld; Dr. med. Peter Wildberger, Frauenfeld; **TI:** Dr. med. Hans Peter Giampiero Enderli, Cavigliano; PD Dr. med. Kaj Klaue, Lugano; Dr. med. Renzo Rigotti, Roveredo; Dr. med. Julia Schürch, Cureggia; Dr. med. vet. Marco Zanetti, Cureggia; **UR:** Dr. med. Toni Moser, Bürglen; **VD:** Dre méd. Myriam Bickle Graz, Lausanne; Dr. méd. Myriam Birchmeier, Montreux; Dre méd. Sonja Hediger, Renens; Dr. méd. Jean Martin, Echandens; Dr. méd Daniel Rudaz, Mollens; Dre Delphine Stoll, Yverdon-les-Bains; Dr. méd David Streit Médioni, Châtel-St-Denis; Dr. méd Philippe Temperli, Morges; **VS:** Dr. med. Bernhard Aufderegg, Baltschieder; Dre méd. Corinne Cohen, Sembrancher; Dr. med. Ursula Imhof, Sierr; Dr. med. Roman Kuonen, Leuk Stadt; Prof. (em.) Dr. med. MHA Reto Obrist, Sierr; **ZG:** Dr. med. Susanna Harlacher, Zug; Dr. med. Kasper Sauer, Wiesendangen; Dr. med. Franziska Zogg, Zug; **ZH:** Dr. med. Samuel Beck, Zürich; PD Dr. med. Stefan Begré, Meilen; Dr. med. Gian Bischoff, Zürich; Dr. med. Anna Fierz, Zürich; Dr. med. Werner Häner, Adligenswil; Dr. med. Nora Höger, Zürich; Dr. med. vet. Beat Indermaur, Fehraltorf; Dr. med. René Jaccard, Küsnacht; Dr. med. Susanne Kieser, Zürich; Dr. med. Matthias Köster, Zürich; Dr. med. Ute Lohmeyer, Winterthur; Dr. med. Peter Meier-Güntert, Zürich; Dr. med. Daniel Meili, Zürich; Dr. med. MAE Jürg Nadig, Dielsdorf; Prof. Dr. med. Oswald Oelz, Wernetshausen; Dr. med. Ania Padrutt, Zürich; Dr. med. Hans-Peter Padrutt, Zürich; Dr. med. Beatrix Römer, Zürich; Dr. med. Markus Scheuring, Zürich; pract. med. Cornelia Semadeni, Zürich; Dr. med. Elisabeth Simons, Wernetshausen; Dr. med. Anna Steppacher, Zürich; Dr. med. Heinrich Suter, Obfelden; Dr. med. Alfons Sutter, Wildhaus; Dr. med. Rolf Wälli, Männedorf; Prof. Dr. med. Felix Walz, Uitikon; Dr. med. Alfred Weidmann, Uhwiesen; Dr. med. Cornél Wick, Winterthur; Dr. med. Barbara Wirth Fux, Meilen.

Pour notre santé : nous votons OUI !



Initiative biodiversité, CP 826, 3000 Berne 8, initiative-biodiversite.ch